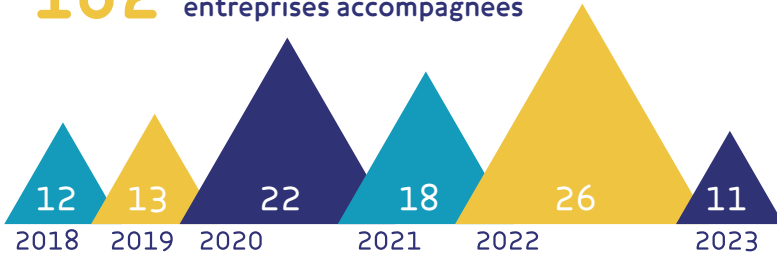


Aide directe aux TPE/PME du territoire, cofinancée par la Communauté de communes et la Région Bretagne.

Sur Bretagne porte de Loire Communauté du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2023

102 entreprises accompagnées



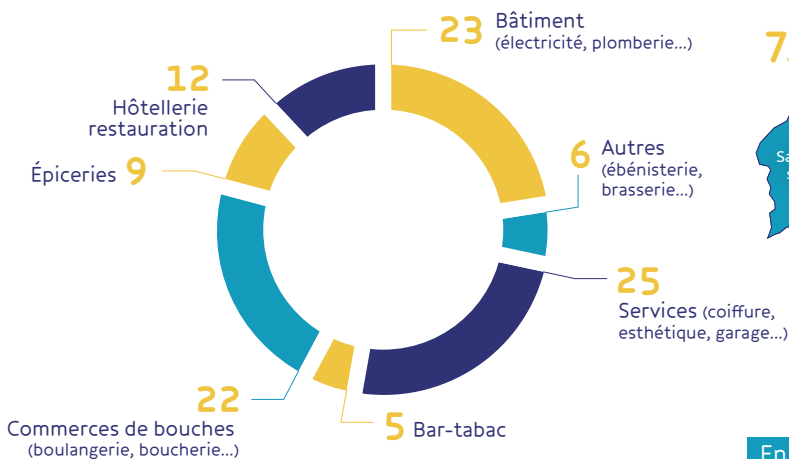
59 pour création ou reprise

43 pour développement

52 hommes

38 femmes

12 couples



468 129 €
de subventions versées



Le programme se poursuit pour la période 2023-2027 !

- Objectifs : soutenir l'économie et aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat de proximité.
- Subventions : peut aller jusqu'à 7 500 €, sur la base de 30 % des dépenses éligibles.
- Plancher de dépenses : 6 000 € HT

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez Stéphanie Courteille au 06 75 25 07 23 ou par mail à poleconomie@bretagneportedeloire.fr